COMPTE-RENDU DU COMITÉ TECHNIQUE N°2 POUR LA RÉVISION DU PROJET DE TERRITOIRE DU PAYS PÉRIGORD VERT

Présents :

Jean-Jacques PETIT (Communauté de Communes du Pays Thibérien)
Jean-Baptiste CHAMOUTON (Communauté de Communes du Pays Ribéracois)
Fabrice VAN GERDINGE (Communauté de Communes du Périgord Vert Nontronnais)
Natacha GOREAU (Office de Tourisme du Périgord Vert Nontronnais)
Jacques MENUT (Communauté de Communes du Pays de Saint-Aulaye)
Valérie CHAMOUTON et Joëlle REYTIER (Conseil Général de la Dordogne)
Marie-Elisabeth CHASSAGNE et Richard MAILFERT (Conseil de Développement)
Marie MOULENES, Martin CROUZAL, Régis HEBERT, Florent DELBOS, David BERGER, Cécile MENU, Vincent AROT et Valérie DUMAS (Pays Périgord Vert)

Excusé :

Vincent LETICHE (Communauté de Communes Causses et Rivières en Périgord)

Objectifs de la réunion :

- Présenter l'avancement de la démarche ;
- Présenter les résultats de l'enquête sur les enjeux du territoire auprès du grand public ;
- Travailler sur la matrice AFOM (Atouts – Faiblesses – Opportunités – Menaces) du territoire ;
  - Compléter la matrice AFOM ;
  - Valider ou modifier les thématiques ;
  - Hiérarchiser les thématiques ;
- Présenter des éléments de cadrage sur les programmes de financement.

Pièces jointes :

- Résultats de l'enquête sur les enjeux du territoire auprès du grand public ;
- Matrice AFOM (Atouts – Faiblesses – Opportunités – Menaces) présentée en séance.

Introduction :

En introduction, un point sur l'avancement de la démarche a été fait.

Durant le mois de juillet :

- Poursuite du travail sur le diagnostic de territoire,

- Rencontre d'acteurs du territoire pour le diagnostic qualitatif du Périgord Vert et le recueil de projets,
- Analyse du territoire à travers l'élaboration d'une matrice AFOM.

Durant le mois d'août :

- Définition et validation des nouveaux enjeux du territoire,
- Définition de la nouvelle stratégie,
- Détermination des objectifs stratégiques et des objectifs opérationnels.

Ci-dessous, la liste des structures avec lesquelles il y a eu un entretien physique, par mail ou par téléphone :

Contacts	Structures
	Communauté de Communes Causses et Rivières en Périgord
	Communauté de Communes Dronne et Belle
	Communauté de Communes du Pays de Jumilhac-le-Grand
	Communauté de Communes du Pays de Lanouaille
	Communauté de Communes du Pays Ribéracois
	Communauté de Communes du Pays Thibérien
	Communauté de Communes du Haut-Périgord
	Communauté de Communes du Périgord Vert Nontronnais
Isabelle ARNAUD	Chambre de Commerce et d'Industrie (24)
Didier GOURAUD **Bertrand DENIS-PALEM**	Chambre des Métiers et de l'Artisanat (24)
François GAUMET	Périgord Initiative
Jacques FAVREAU	Espace Économie Emploi Périgord Vert
Emmanuel MAZEAU	Espace Économie Emploi du Bassin de Thiviers
Sophie HEURTEBISE	Mission Locale du Ribéracois, Espace Économie Emploi du Ribéracois
Christine FRAUX	Mission Local du Haut-Périgord
Jean-Michel LALLIER	Mission Formation Emploi Nord Dordogne
Philippe BROUSSE	CRDA Isle Dronne Double
Patrick GENDRE **Lucette DUBREUIL-LACHAUD**	CRDA Thiviers Réseau des Fermes Ouvertes du Périgord
Fabrice CHATEAU **Caroline POUJOL** **Marion PERSONNE**	Parc Naturel Régional du Périgord-Limousin
Nicolas DUSSAUTOUR **Catherine PUISARNAUD**	Service Culture du Conseil Général (24)
Nelly NONY **Georges HONORAT**	Service Tourisme du Conseil Général (24)
Fabrice MATHIVET	Service Environnement du Conseil Général (24)
Guillaume PERAIS	Service des Sports du Conseil Général (24)
Jean-Claude NORBERT	SYMAGE
Gaëtan BOURDON	CPIE Périgord-Limousin
Aurélie FALEMPE	Association Le Tri Cycle Enchanté
Anne-Marie CONSEIL	Coordinatrice du Contrat Local de Santé

Philippe FAROUDJA	Médecin, Vice-Président des Maisons de Santé d'Aquitaine en Dordogne
Pascal MAZEAU	Kinésithérapeute, Président de l'ordre des kinésithérapeutes
Martine MORISSONNEAU	Centre Socio-Culturel Le Ruban Vert
François COSTE	Centre Socio-Culturel du Verteillacois
Olivier CHABREYROU	CIAS de Jumilhac
Hannah DURRANT **Virginie GUINARD**	Café Associatif Lézidéfuz
À venir	
	Communauté de Communes du Pays de Saint-Aulaye ***(rdv le 05/08)***
Céline FAILLY ***Stéphanie BOUTRY***	*Service Habitat du Conseil Général (24)* ***(rdv le 08/08)***

Présentation des principaux résultats de l'enquête sur les enjeux du territoire auprès du grand public :

Les résultats du questionnaire ont ensuite été présentés (**voir document ci-joint**).

L'analyse du territoire à travers la matrice AFOM (Atouts – Faiblesses – Opportunités – Menaces) :

La matrice AFOM – synthétisant les éléments recueillis à ce jour – a été distribuée aux participants (**voir document ci-joint**).

Dans la discussion, sont ressorties tout d'abord des **remarques sur la méthodologie**.

Il aurait été plus opportun de privilégier une vision par thématique, c'est-à-dire de faire un tableau pour chaque thème, afin de faciliter la lecture. Par ailleurs, il y a une certaine confusion entre les atouts et les opportunités d'une part, et les faiblesses et les menaces d'autre part. Pour un participant, les opportunités et les menaces ne doivent être que des éléments extérieurs au territoire.

Des **éléments sur l'analyse du territoire** ont ensuite été apportés.

Suite à une remarque d'un participant sur le fait que les services soient peu visibles dans la matrice AFOM car présents dans plusieurs thématiques, il faudrait réfléchir à ce qu'il y ait une thématique à part entière sur les services. Par ailleurs, une menace a été oubliée, celle de la fermeture des écoles dans les zones rurales. L'éducation reste une préoccupation forte en Périgord Vert.

D'autre part, un participant a proposé de prendre en compte l'opportunité que constituent les programmes de financements régionaux et européens successifs portés par le Pays Périgord Vert, qui contribuent au développement du territoire.

Les échanges se sont alors poursuivis sur le thème de l'organisation territoriale et de la gouvernance. En effet, les participants ont constaté que les acteurs du territoire ont des difficultés à communiquer entre eux, à mutualiser leurs moyens et leurs compétences, du fait d'un trop grand nombre d'interlocuteurs. Il s'agit d'une faiblesse qui impacte la gouvernance du territoire et qui est due aux disparités territoriales et au « mille-feuille territorial ». Selon les participants, une marge de progrès est possible à l'aide des nouvelles technologies. Le renforcement des liens entre les acteurs, notamment entre une Communauté de Communes et ses communes membres, mais aussi entre les Communautés de Communes du territoire, semblerait être un enjeu. Les changements à venir (fusions d'intercommunalités, schéma de mutualisation) vont obliger les acteurs à travailler les uns avec les autres et avec de nouveaux partenaires, d'où l'intérêt des nouvelles technologies.

De plus, un participant a déploré le manque de projets de territoire à l'échelle des Communautés de Communes. Il paraît pertinent que le Pays Périgord Vert et les intercommunalités travaillent ensemble sur des projets dans le contexte d'élaboration de la nouvelle stratégie du Pays et de mise en place des nouvelles Communautés de Communes.

Dans la matrice AFOM présentée en séance, concernant la thématique démographique, le vieillissement de la population est vu comme une faiblesse pour le territoire. Or, pour des participants, cet élément est une force ou une opportunité à saisir. En effet, ce phénomène permet de développer les services à la personne et le maintien à domicile, ce qui contribue à créer des emplois et des activités. De plus, les retraités participent à la vie locale. Les schémas de développement de la silver économie et de l'économie présentielle constituent de réels enjeux pour le Périgord Vert. Cette problématique doit être mise en lien avec celle de la désertification des centres-bourgs : il faudrait créer des logements adaptés aux personnes âgées. Ces questions rejoignent également l'enjeu majeur de la santé et de l'accès aux soins en Périgord Vert. Il y aurait une inquiétude chez les nouveaux arrivants et les nouveaux retraités quant à l'offre de soins. La santé est un vecteur d'attractivité du territoire. Selon un participant, le Réseau Local d'Accueil du Pays pourrait être considéré comme un atout en ce qui concerne l'accueil de professionnels de santé.

La discussion s'est attardée sur les thématiques de l'environnement et du patrimoine. Un participant a fait remarquer que des structures majeures en Périgord Vert ne doivent pas être oubliées : l'Écocentre, le CPIE et le Parc Naturel Régional Périgord-Limousin. Elles sont des atouts pour le territoire. De plus, des potentialités en matière de patrimoine naturel seraient à développer, notamment dans le Nontronnais et le Jumilhacois. Il y aurait également un manque de valorisation des sites touristiques dans le Nontronnais.

D'autre part, pour certains participants, les mesures agro-environnementales sont mal prises en compte par les agriculteurs du territoire qui pollueraient ainsi l'environnement. Ce constat est à généraliser aux particuliers, aux entreprises et aux collectivités. Un participant a interpellé sur la nécessité de sensibiliser les Communautés de Communes dans la mise en place d'Agenda 21 et qu'il existe également des démarches simplifiées, comme la DDmarche impulsée par Mairie Conseils. Le cadre de vie et le patrimoine naturel sont considérés comme des éléments à protéger car ils constituent l'atout majeur du Périgord Vert. Dans ce contexte, le développement de la méthanisation est considéré comme une opportunité. Un participant a insisté sur le fait que la défiguration du paysage doit être ralentie.

Les participants ont ensuite débattu sur la mobilité et l'accessibilité. Le haut débit et le très haut débit sont considérés comme des outils indispensables pour attirer des entreprises en Périgord Vert. Il persiste encore des zones blanches, bien qu'elles soient habitées. Le territoire doit être entièrement

couvert par la 3G à minima, d'où la pertinence, selon un des participants, de la mise en place d'un schéma sur les nouvelles technologies, dont les Communautés de Communes doivent se saisir.

En ce qui concerne l'attractivité du territoire pour les entreprises, un participant a émis l'idée qu'il serait pertinent de multiplier les rencontres inter-entreprises dans les différentes intercommunalités du territoire, avec le soutien de la Chambre de Commerce et d'Industrie. De plus, un autre participant a signalé le besoin de créer un club d'entreprises pour lutter contre l'isolement de celles-ci en favorisant leur mise en réseau.

Toujours concernant la thématique de l'accessibilité, un participant a fait remarquer que des éléments de mutualisation entre les différents acteurs du territoire doivent être trouvés pour favoriser l'accès au Périgord Vert. Il y aurait également un besoin de capitaliser sur les flux territoriaux du Périgord Noir. L'accroissement conséquent des flux attendus sur ce territoire doit être considéré comme un atout. Par ailleurs, il existerait une réelle menace de fermetures de gares et de guichets SNCF.

Un participant a fait constater que la voierie capte l'essentiel du budget des Communautés de Communes. Or, dans un contexte de restriction budgétaire, il existe un risque de dégradation des routes. Il apparaît nécessaire de dégager des moyens financiers pour de l'investissement, l'entretien de la voierie en serait alors impacté. Concernant l'accessibilité et la mobilité sur le territoire, une opportunité pour le Périgord Vert serait de mettre en place un ou des SCoT à l'échelle de plusieurs intercommunalités. Cela pose la question du territoire pertinent pour cet outil de planification. Les participants ont considéré que les SCoT des centres urbains avoisinants ne constituent pas une menace pour le Périgord Vert. De manière générale, le SCoT a été perçu comme un outil d'organisation du territoire qui représente un atout, à condition de s'en saisir dès maintenant.

La thématique des sports et loisirs a été abordée à travers le constat de l'obsolescence à venir des équipements, à l'attention des habitants et notamment des jeunes, surtout en ce qui concerne les activités traditionnelles. Un participant a constaté aussi un manque de sites pour la pratique culturelle, bien qu'il existe un maillage sur le territoire, pour les activités culturelles, impulsé par le Conseil Général de la Dordogne. Le problème serait la communication sur ces activités, qui ne semble pas assez efficace.

En matière de tourisme, un participant a considéré que les résidences secondaires sont un réel levier touristique. Il y aurait trois fois plus de résidences secondaires que d'hébergements marchands en Périgord Vert.

Un participant a remarqué qu'un fil directeur apparaît dans la matrice AFOM autour de l'isolement et du manque de mise en réseau sur le territoire.

Enfin, la discussion a porté sur la **priorisation des thématiques**.

Globalement, le Périgord Vert est considéré comme un territoire où tout est diffus, d'où la nécessité d'une meilleure communication, à la fois entre les acteurs et à l'extérieur du territoire – c'est-à-dire sur l'offre –, ainsi que d'une mise en réseau des structures et la création de partenariats.

Le maillage territorial en Périgord Vert semble se faire à petite échelle du fait d'une demande de proximité. Cela fait apparaître le besoin de favoriser la mise en réseau des acteurs et leur structuration, ainsi que l'amélioration de la diffusion de l'information.

La santé semble être également une priorité pour le Périgord Vert. Les participants se sont interrogés sur l'e-santé afin de résoudre le problème du difficile accès aux soins en Périgord Vert (est-ce que la télémédecine est à développer en Périgord Vert ? qu'est-ce que l'on entend par télémédecine ?).

Le très haut débit et la couverture en téléphonie mobile constitue aussi un réel enjeu afin de garder et attirer les entreprises sur le territoire, notamment celles qui sont innovantes et qui se positionnent sur des marchés de niches. Sur cette question, les participants se sont là aussi interrogés sur le développement du télétravail avec la création de tiers-lieux. Le contenu des tiers-lieux est à travailler (quelle doit être leur portée ?). D'après la discussion, il semblerait que ces espaces doivent être envisagés comme des lieux multi-services et d'échanges, notamment intergénérationnels.

Ainsi, **des premières pistes de réflexion** sont apparues autour des thématiques suivantes :

- Le tissu économique local ;
- La santé et l'accès aux soins ;
- L'environnement et le patrimoine naturel ;
- L'accessibilité et la mobilité sur le territoire ;
- L'organisation territoriale et la gouvernance ;
- Les services à la population.

En conclusion, il a été précisé que la candidature au prochain Programme Leader était décalée au **15 décembre 2014**. Les participants ont été remerciés de leur présence et de leur participation.

Contact :

Valérie Dumas
Stagiaire Projet de territoire
Pays Périgord Vert
05 53 06 01 00
valerie.dumas@perigord-vert.com
Rubrique projet de territoire